

## REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX U13 MASCULINS ET FEMININS

Saison 2024-2025

ARTICLES	U 13 M et F						
1- ORGANISATION	Le Comité de l'Eure de Basket-ball est l'organisateur des championnats départementaux Masculins et Féminins U13 (2012-2013 et 2014-2015 surclassés) Le terme joueur comprend les joueurs et les joueuses.						
2 - MIXITE	Les équipes mixtes sont tolérées dans certaines poules après validation. Une mixité peut être tolérée en seconde phase dans certaines poules						
	MASCULINS				FEMININS		
3 - STRUCTURE DES CHAMPIONNATS	Championnat en 2 phases Phase 1 : 7 poules de 4 équipes. Les équipes classées 1ères des poules A et B disputeront un match de barrage sur terrain neutre pour accéder au championnat régional. Phase 2 : poules de force : 5 poules de 6 équipes. L'équipe classée 1ère de la poule A sera proclamée championne de l'Eure.				Championnat en 1 phase : 1 poule de 10 équipes. L'équipe classée 1ère au 14/12/2024 pourra accéder au championnat régional. Au terme de la saison, l'équipe classée 1ère sera proclamée championne de l'Eure.		
4 - HORAIRES DES EPREUVES	Les rencontres doivent se dérouler le samedi après-midi. En accord entre les clubs, les rencontres peuvent se dérouler le same matin ou le dimanche.						
	<20 Entre 10h			0 et 11h30 00 et 11h30 30 et 11h30	Entre 1 Entre 1 Entre 1	Après-midi 3h30 et 18h00 4h00 et 18h00 4h30 et 17h30 5h00 et 17h00 5h30 et 17h00	
5 -TAILLE DES BALLONS ET DES PANIERS	L'équipe visitée est chargée de fournir les ballons pour les rencontres et l'échauffement des équipes visiteuses (2 ballons de qualité correcte).						
	MASCULINS				FEMININS		
	Taille 6				Taille 6		
	Hauteur de paniers : 3.05 m						
6 - QUALIFICATION DES LICENCES	Pourront participer: - Licences C (y compris surclassés): 10 - Licences C1, C2 ou T: 5 maxi						
7 - DUREE DES RENCONTRES	Périodes	Tps de pause entre quart temps	Tps de pause à la mi-temps		si égalité après régulier	Si égalité après prolongation  ée  Tirs de Lancers-Francs : 1 joueur désigné par chaque entraîneur (non exclu	
				Nombre	Durée		
	4 x 7 min	1 min	5 min	1 à 2	3 min		
B - TEMPS MORTS	Règlement fédéral						
9 - PARTICIPATION A LA RENCONTRE				le de match		ır le terrain	
		Nombre de joueurs	<b>Maxi</b> 10	Mini 6	<b>Махі</b> 5	Mini 2	
	Forme d'opposition 5 contre 5 :  1ère MI-TEMPS : Tous les joueurs inscrits sur la feuille de marque devront obligatoirement avoir participé à une période entièr au 1er ou 2ème quart temps sans changement, sachant que pour le 2ème quart temps les joueurs n'ayant pas participé au 1e seront prioritaires.  Pas de changements possibles pour les nouveaux entrants du second quart temps (sauf blessure).  2ème MI-TEMPS : gestion libre des changements par l'entraineur.						
10 - REGLES DE JEU	Application du règlement de jeu international, sauf directives techniques						

11 - DIRECTIVES TECHNIQUES	Toutes les défenses de zone, zone-presse tout-terrain et ½ terrain sont INTERDITES.  - Défense homme à homme OBLIGATOIRE.  En cas d'entorses aux directives techniques, l'entraîneur pourra le faire enregistrer sur la feuille de marque dans la case "réclamation".  Sanction(s) en cas de manquement aux directives techniques :  Après plusieurs signalements et constatations d'une personne habilitée par le Comité, la commission des compétitions pourra refuser l'engagement de l'équipe qui enfreint le règlement la saison suivante.  Les éducateurs doivent adopter toutes les dispositions pour que les jeunes puissent terminer la rencontre en prenant du plaisir en jouant.  Les abus générés et constatés par l'une ou l'autre équipe pourront être sanctionnés.
12 - ARBITRAGE	Le club recevant assure l'arbitrage.  Arbitrage : Remise en jeu:  Pour favoriser le jeu rapide chez les jeunes, l'arbitre ne doit pas toucher le ballon sur les remises en jeu en zone arrière (sauf après une faute ou un temps-mort).  Les remplacements en zone arrière ne sont donc plus autorisés sauf faute, temps-mort ou arrêt de jeu prolongé (joueur blessé, ballon dans les tribunes,).  Même après un entre deux, le remise en jeu suite à la possession alternée peut se faire rapidement.  Rappel : quelles que soient les catégories et divisions, les arbitres doivent renforcer de la voix leurs communications gestuelles (ex annoncer « balle bleue » en indiquant la direction). Ceci prend toute son importance pour la clarté des décisions sur ces remises en jeu rapides.